

MAGAZINE

NOUVEAU SECTEUR JEUNES 1

Examen de passage cet été

AMÉNAGEMENT 2

1997 : une année voirie

DOSSIER 5

Les Arcades : avoir 20 ans !

ECONOMIE 8

*Etre transporteur
aujourd'hui*

ENVIRONNEMENT 9

*Le défi de la collecte
sélective*

ÉDUCATION 10

Les classes-découverte

LOGEMENT 11

*Parc social : qualité et
diversité*

CULTURE, LOISIRS

*Saison 97/98 : ... et le
confort en plus !*





Edito

LES COLLECTIVITES LOCALES : UN DES MOTEURS DE LA CROISSANCE

Dans son édition du 4 juillet dernier, le journal Le Monde publiait un article intitulé "les collectivités locales retrouvent le chemin du dynamisme".

Cette affirmation émane du très sérieux Crédit Local de France qui a étudié les budgets 1997 des communes, des départements et des régions. Ce rapport fait apparaître que l'année 1997 inaugure un nouveau cycle d'investissement des collectivités locales.

Ce signe semble traduire une éclaircie durable dans leur gestion (augmentation de leurs capacités d'autofinancement, désendettement progressif) et que la courbe de la pression fiscale locale s'infléchit nettement.

Brignais est-elle de celles-ci ?

Oui, chiffres à l'appui.

Avec modestie, sans triomphalisme, notre commune s'inscrit dans le processus décrit par la note conjoncturelle du Crédit Local de France.

Avec près de 23 MF d'investissement dont 12,6 MF autofinancés (prélèvement d'économies réalisées sur le budget de fonctionnement), on peut dire que notre Ville va participer, à son niveau, à la reprise si espérée de la croissance.

Un exemple ? Les 3,5 MF investis dans la voirie communale (voir article pages 2 et 3) et qui après appel d'offres, vont donner du travail à des entreprises de travaux publics pendant de nombreuses semaines.

Oui, les collectivités locales sont bien un des moteurs de la croissance... et dans ce cas de figure, de la lutte pour l'emploi.

Michel THIERS

Maire

Vice-Président du Conseil Général du Rhône

Le 7 Juillet 1997

20^{En} ligne

► 2^{ÈME} RALLYE PÉDESTRE

Après le succès de la première édition en septembre 1995, le Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon vous invite **dimanche 7 septembre** à un nouveau rallye pédestre familial avec à la clé des questions sur le thème de l'eau. Venez nombreux pour découvrir les chemins de Brignais et d'Orléans et pour résoudre les énigmes relatives à notre patrimoine local. Renseignements : **04 72 31 14 33**



► IDÉES CADEAUX

La Ville de Brignais vous propose ses idées cadeaux :

- **tee-shirts** blancs, verts ou noirs au tarif de 50 F

- le **nouveau polo blanc** avec logo poitrine au prix de 70 F

Points de vente : **Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon et Hôtel de Ville**

► INTERNET ET LES BRIGNAIROTS

Le Service Communication serait intéressé de connaître les **associations, entreprises** ou autres **organismes locaux** qui sont connectés ou qui travaillent sur le réseau Internet. Merci de vous faire connaître auprès du SIC : **04 78 05 15 11 postes 263 et 211.**

► JUMBO RUN : UNE JOURNÉE PAS COMME LES AUTRES

Comme chaque année, Brignais accueillera au **complexe Pierre Minsieux** les **30 et 31 août**, le Jumbo Run de Handicap International. Cette manifestation regroupera une cinquantaine de **side caristes** qui proposeront des promenades motorisées à de jeunes handicapés.

► ETAT CIVIL DU 1^{ER} MARS 1997 AU 30 JUIN 1997

NAISSANCES

MERCIER Maxence, né le 1^{er} mars 1997
SCHWERTZIG Laurie, née le 2 mars 1997
BERARD Sarah, née le 5 mars 1997
DELORE Thomas, né le 7 mars 1997
NAFOUTI Syrine, née le 7 mars 1997
OLIVEIRA Alexis, né le 17 mars 1997
SAIDI Kamel, né le 19 mars 1997
BERT Tiphaine, née le 22 mars 1997
GARRIGA Dorianne, née le 27 mars
LE CORRE Amandine, née le 28 mars 1997
VANNINI Flavien, né le 3 avril 1997
CHAVANON Emilie, née le 4 avril 1997
CONDEMINE Rémi, né le 8 avril 1997
KAPICA Maria Kaia, née le 17 avril 1997
GUASCH Matthieu, né le 18 avril 1997
BARRAL Anaïs, née le 23 avril 1997
ACHI Safir, né le 25 avril 1997
EZZOGLAMI Hamza, née le 26 avril 1997
KAFEL Olivia, née le 26 avril 1997
PINTO Mélanie, née le 26 avril 1997
HUCKEL Aliénor, née le 1^{er} mai 1997
DAVAL Nicolas, né le 7 mai 1997
SEKHRI Ismaël, né le 8 mai 1997
SARRAZIN Emilie, née le 13 mai 1997
BAIN Delphine, née le 15 mai 1997
MAY Alexandra, née le 15 mai 1997
LONGUEVILLE Manon, née le 16 mai 1997
BARBIER Emmanuelle, née le 17 mai 1997
FORET Corentin, né le 26 mai 1997
FORET Fanélie, née le 26 mai 1997
BEKAKRA Kellian, né le 1^{er} juin 1997
COLIN Manon, née le 7 juin 1997
MONTROYA Michaël, né le 7 juin 1997
SAADAOUI Sidi Mohamed, né le 23 juin 1997

MARIAGES

BLANZAT Jean-Paul et D'AVERSA Adriana, le 8 mars
ALVES CORREIA José et FERNANDES Aldina, le 15 mars
DISSARD Olivier et LAVAL Karine, le 5 avril
LEPERLIER Michel et ARLANDA Marie, le 26 avril
MARTIN Jean Yves et JAHNS Christine, le 2 mai
BICOT Luc et BRETON Céline, le 3 juin
CORTIAL Damien et PASQUETTO Anne, le 7 juin
LOPEZ James et JAY Lucile, le 7 juin
REY David et NUZILLAT Chrystel, le 14 juin
FLECHET Christophe et DERAÏL Nathalie, le 21 juin
LACHAUX Hervé et GENTIL BECOZ Fabienne, le 21 juin
GIRARD Frédéric et PEREZ Aurore, le 28 juin
POUSSE Alain et LEMOINE Murielle, le 28 juin

DECES

VIAL Georges, 75 ans, le 1^{er} mars à Pierre-Bénite
BRET André, 47 ans, le 2 mars à Brignais
ROSSI Guilio, 70 ans, le 21 mars à Villeurbanne
GONIN Georges, 72 ans, le 28 mars à Pierre-Bénite
PRADEAU Michel, 51 ans, le 13 avril à Bron
REMILLY Pierre, 83 ans, le 30 avril à Lyon 4^{ème}
PILLON Jean, 73 ans, le 4 mai à Saint-Genis-Laval
BLANC Née ARDAILLER Annie, 64 ans, le 9 mai à Pierre-Bénite
FOUQUET Claude, 62 ans, le 15 mai à Pierre-Bénite
DERVIEUX née DUCHAMP Germaine, 96 ans, le 23 mai à Saint-Genis-Laval
CHEILLETZ Louis, 60 ans, le 30 mai à Pierre-Bénite
JACQUEMARD David, 25 ans, le 31 mai à Brignais
GALATI Giuseppe, 61 ans, le 1^{er} juin à Pierre-Bénite
MATHÉLIN Louise, 93 ans, le 5 juin à Brignais
BEAUVAIS Née BOYER Marie, 47 ans, le 3 juin à Pierre-Bénite
SARDA Philibert, 79 ans, le 5 juin à Pierre-Bénite
CHARROIN née RAMAGE Marcelle, 82 ans, le 11 juin à Brignais
ALLAIS Pierre, 65 ans, le 13 juin à Pierre-Bénite
CLERISSI Marcel, 74 ans, le 27 juin à Lyon 7^{ème}

Magazine édité par la Municipalité de Brignais.
Hôtel de Ville - 28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 15 11 - Fax 04 78 05 55 51

Responsable de la Publication : Brigitte MARQUAND.

Secrétariat de la Rédaction : Martine DALTIO.

Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaude-Lassalle, Catherine Merland, Gilbert Morel, Sylvie Giagnorio, Yvette Delorme (pigiste)

Photos de couverture : dans le parc de la Résidence les Arcades par Pierre ROCHEBLOINE.

Reportages photos : Brigitte MARQUAND, Pierre ROCHEBLOINE, Jacques DUGAS.

Mise en page, composition, photogravure : LASERCOLOR, Brignais.

Impression : DELTA, Chassieu.

Régie publicitaire : Service Information Communication - Ville de Brignais.

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 1997.

ISSN : en cours

Nouveau secteur jeunes : examen de passage cet été

Depuis neuf mois, un vent nouveau souffle sur le secteur "jeunes". Redéfinition d'objectifs, modification des structures, élaboration de projets à moyen terme, engagements réciproques... la collaboration étroite qui unit désormais la Ville et le Centre Social est un gage de sérieux.

Nommé en septembre 96, aux côtés de Denis Legros, Directeur du Centre Social, Jean-Jacques Bergeret est l'artisan de cette rénovation. Responsable du secteur "jeunes", il a la charge de mettre en œuvre les orientations clairement définies dans la convention triennale signée en 96 par le Conseil d'Administration du Centre Social et la Municipalité (cf encadré).

A l'image du secteur "enfants" (3/12), qui fonctionne avec succès depuis plusieurs années, le secteur "jeunes" s'appuie désormais sur une équipe stable et structurée. Autour de Jean-Jacques Bergeret, trois postes d'animateurs permanents ont été créés. En période de vacances scolaires, François, Nordine et Fadila encadrent les deux ou trois animateurs vacataires qui viennent renforcer l'équipe.

CRÉATION DU CENTRE AÉRÉ POUR LES 12/16 ANS

La première idée-force du secteur "jeunes", c'est de garder le contact avec les enfants des familles brignairotes en adaptant aux 12/16 ans les recettes éprouvées auprès des 3/12 ans.

Ainsi, depuis le 28 juin, le centre aéré des jeunes propose une dizaine d'activités sportives ou créatives, un programme de sorties à la journée et des camps. Cette formule conjugue pour les jeunes, initiation, découverte et convivialité et pour les parents, l'assurance de savoir leurs enfants encadrés et bien occupés. "A douze, voire à quinze ans, on a peut-être plus

Pour tout savoir sur les animations des mois de Juillet et d'Août, les programmes et les tarifs, contactez les responsables :

■ Secteur "enfants" : Yves JARDY :

04 72 31 67 59

■ Secteur "jeunes" : Jean-Jacques BERGERET :

04 72 31 13 32

ment assurée par Jean-Jacques Bergeret. Sa porte est ouverte en permanence : le dialogue est réaliste, direct sans complaisance mais toujours empreint de confiance et de respect mutuel.

On se confie, on discute de projets professionnels, de projets de loisirs ou d'école ...

Pour Denis Legros, tout s'enchaîne. "La réussite de l'espace projet est conditionnée par l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité dispensé dès le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), puis dans le cadre du nouveau centre aéré des jeunes. Ce dernier étant le maillon qui manquait entre le centre aéré des enfants et l'espace projet".

L'IDÉE D'UN ESPACE RENCONTRE SE PRÉCISE

Parallèlement à l'école, le nouveau secteur "jeunes" dans son ensemble, propose donc aux familles un véritable projet éducatif auquel le loisir sert de prétexte.

A la faveur de la mise en place des activités d'été, les tarifs ont été repensés. L'échelle des quotients s'est élargie afin de permettre un accès à tous.

La création du forfait "semaine" qui comprend une grande sortie, deux après-midi d'activités et la soirée "vidéo" du vendredi, a trois



Finis les longues journées isolées à lutter péniblement contre l'ennui : la création du centre aéré 12/16 ans devrait inciter les familles à inscrire leurs enfants.

avantages : mis à part l'intérêt financier de la formule, il permet une organisation familiale optimum, il apprend au jeune à planifier ses loisirs et il assure au Centre Social une meilleure gestion des flux de fréquentation.

Du côté des élus comme du Centre Social, la tendance est à l'optimisme.

L'idée d'ouverture d'un local destiné aux jeunes se précise. D'ici là, d'autres actions auront été lancées comme la création d'ateliers musique, théâtre, travail du cuir, ... organisés dès la rentrée 97 en semaine et le samedi.

Pour Denis Legros, reste le problème lié à l'attribution tardive des subventions d'Etat.

"L'examen des dossiers au coup par coup, notamment en ce qui concerne les projets d'animations pour les petites et grandes vacances scolaires, nous handicape dans notre volonté de planification des activités sur 12 ou 18 mois."

"Des animateurs diplômés permanents, des encadrants sportifs brevetés d'Etat, une volonté de dialogue avec les jeunes comme avec les familles devraient permettre au nouveau secteur jeunes de réussir son examen de passage avec succès tant auprès des adolescents que de leurs parents", conclut Serge Touilliez, Adjoint délégué.

Des sorties à la journée : ici à Walibi.



que jamais besoin d'être guidé et conseillé" confirme une mère de famille.

La seconde idée-force, c'est de cultiver la formule "espace projet" déjà initiée depuis plusieurs années. Il s'adresse désormais aux jeunes adultes de 16/20 ans. Cette mission est plus spéciale-

A propos des jeunes : extrait de la convention signée pour trois ans entre la Ville et le Centre Social.

"...Le Centre Social devra assurer une mission d'accueil et d'écoute des jeunes visant à favoriser leur intégration sociale, à les aider à élaborer et à réaliser des projets intégrant une notion de continuité. Un lien devra être développé avec les

associations locales sportives et culturelles pour donner aux jeunes le désir d'y accéder..."

Le secteur "Jeunes" couvre plusieurs types d'activités :
 - loisirs le mercredi et en période de vacances scolaires
 - accueil le samedi soir
 - préparation et réalisation de projets divers
 - école de boxe éducative
 - soutien scolaire
 - atelier couture

1997 : une année voirie



En voirie, toute intervention coûte très cher car elle mobilise des équipements lourds. Ici, réfection de l'ancienne route d'Irigny en juin dernier.

Depuis le vote du budget de l'année, les services techniques et les élus en charge du dossier voirie sont à pied d'œuvre. En effet, en 1997, 3 537 000 F seront consacrés à des remises en état, des rénovations complètes de chaussées et à des tronçons de voiries nouvelles.



Mieux circuler, c'est aussi mieux stationner. La 1^{ère} tranche de l'opération de signalétique des parcs de stationnement a été réalisée en Mars dernier pour un coût de 30 000 F.

Si l'enveloppe est importante au regard des années passées, elle oblige néanmoins la commission à procéder par étapes. Pour Thierry Louis, Conseiller Municipal Délégué à la voirie, nouvellement chargé du dossier, il faut distinguer l'entretien traditionnel pour améliorer entre autre la sécurité des Brignairots et la création de nouvelles zones d'habitat ou de secteurs industriels.

ALORS, QUELLES AMÉLIORATIONS ATTENDRE POUR 1997 ?

• Entretien :

Signé en 1996, après appel d'offres, le marché triennal d'entretien s'élève à 500 000 F par an.

Il prévoit un certain nombre d'opérations ponctuelles (reprise de portions de chaussée ou de trottoirs et aménagements divers).

Particulièrement touchés par les intempéries de l'hiver dernier, certains

chemins ont déjà fait l'objet d'une campagne de remise en état pour un montant de 150 000 F.

La reprise de l'enrobé allée des Cèdres au centre ville, le gravillonnage rue Ferdinand Gaillard, boulevard des Allées Fleuries, rue des Capucines, boulevard des Sports, Montée de la Côte, des rues du Stade et de l'Industrie ont ou seront réalisés sur ce budget entretien.

• Investissement :

Le programme des "gros travaux" a démarré depuis quelques semaines. Il se distingue du marché triennal par l'ampleur des investissements. Il s'agit de travaux de réfection complète ou de création de chaussées dont le coût global s'élève à 3 037 000 F.

Il est planifié pendant la saison estivale propice à des allègements de trafic. Sauf retard, pour cause d'intempéries, tout devrait être achevé d'ici mi-septembre.



Très fréquentée, l'allée des Cèdres (desserte de la crèche, de la Maison du Département du Rhône et d'un parc de stationnement) a été réalisée dans le cadre du marché triennal 97 de voirie.



- chemin du Bonneton entre le chemin de la Mouille et de la Plaine d'Elite pour un montant de 337 000 F (reprise totale avec élargissement et création de trottoirs)

- rue de Janicu et chemin du Coquelicot : portions situées sur le plateau (enrobé), pour un montant de 172 000 F

- chemin des Coquelicots (enrobé)

- chemin des Erables : (enrobé) pour un montant de 110 000 F

- parking du Briscope : réfection générale et enrobé pour un montant de 98 600 F

- avenue du Stade : entre le boulevard des Sports et la piscine (réfection générale et création d'un trottoir le long du stade) pour un montant de 414 400 F

- impasse Robert : (enrobé) pour un montant de 68 000 F

Les zones d'activités n'ont pas été oubliées. En effet, la ville a programmé l'aménagement du chemin des Ronzières (accès à la déchetterie) pour un montant de 450 000 F, la création de voies de desserte de parcelles à vocation industrielle et la réfection complète de l'ancienne route d'Irigny pour un montant de 380 000 F.

LES RÉALISATIONS DU 1^{ER} SEMESTRE

Cette année, l'importance du programme de voirie et l'urgence liée aux dégradations de l'hiver ont conduit les services techniques à traiter certaines opérations (dès le feu vert budgétaire).

Au centre ville, ce sont les chaus-

sées de l'avenue Ferdinand Gaillard, de la rue du Souvenir qui ont été réalisées entre les mois de Mars et de Mai pour un montant de 240 000 F.

LES OBJECTIFS POUR 1998

Dès l'automne, sous l'impulsion de Dominique Viret, Adjoint à l'urbanisme, la Commission voirie va étudier les perspectives pour l'année à venir.

Un certain nombre de priorités émerge déjà : "nous devons continuer la remise en état de la voirie existante en zones d'habitat et industrielles, sans négliger le toilettage des entrées de ville. Il est important de rappeler que la municipalité a en charge 46 km de voirie communale et que les coûts demeurent importants. Le budget nous autorise un travail de réfection mais nous devons aussi penser au Brignais de demain. C'est pour cette raison que le Conseil Municipal sera questionné au cours de l'été pour autoriser le Conseil Général à entreprendre les négociations avec les propriétaires fonciers concernés par le périphérique sud, la rue Général de Gaulle, le chemin de la Plaine d'Elite, le chemin du Bonneton et la route de Soucieu. Notre intention est de privilégier la qualité de vie tout en rationalisant les coûts d'aménagement" confirme Thierry Louis. ■

La future liaison Jeanne Pariset est en cours d'aménagement. A terme, elle reliera l'entrée de Ville au centre, et desservira les constructions à venir de la Zac Garon/ Hôtel de Ville.



En zone d'activités, le point info des Aigais a été aménagé par l'équipe de la voirie, à l'identique des autres points info de la ville. L'investissement se monte à 30 000 F.



Il n'y a pas de bonne voirie, sans un bon éclairage.

D'ici le 15 octobre prochain, 550 000 francs seront consacrés à la modernisation de l'éclairage public et à l'implantation de nouveaux candélabres.

L'objectif est d'équiper le réseau d'ampoules à sodium haute pression réputées pour leur performance et pour leur faible consommation ; comparativement aux ampoules traditionnelles, elles éclairent plus largement

les zones d'une couleur orangée et suppriment les effets de "trou noir" entre deux sources de lumière. Sont concernés par cette première tranche : rue Colonel Guillaud, rue du Moulin, carrefour du chemin de la Plaine d'Elite, chemin du Bonneton (partie basse), chemin des Tard-Venus

Parallèlement, le marché triennal d'entretien de l'éclairage public s'élève pour 1997 à 400 000 francs : cette enveloppe inclut le remplacement tous les 18 mois d'une moitié des 1 600 lampes réparties sur le territoire communal et la mise aux normes sur deux ans des 60 coffrets d'éclairage.

MAÇONNERIE **NEUF et RÉNOVATION**

.SQUILLACE

TOITURES - RAVALEMENT de FAÇADES - PEINTURE
PISCINES - TERRASSES - TRAVAUX d'ENTRETIEN

04.72.31.02.32 - 04.78.05.59.38



Brignais regroupe plus d'une dizaine d'entreprises de transport et de messageries : entre autres Bridotrans, Masapollo, Silvestre Express, Ballois et fils, ou Piegay... ici sur la photo.

Le transport frigorifique, maillon indispensable de la chaîne du froid alimentaire

L'actualité nationale de ces derniers mois a mis en lumière les mutations qui marquent l'activité du transport routier de marchandises. A Brignais, une vingtaine d'entreprises de transport de toutes tailles, constitue un pôle logistique important.

Pour mieux comprendre l'évolution actuelle, nous avons rencontré un responsable de la société TFE devenue Prestafroid au 1^{er} juillet dernier, spécialisée dans le transport frigorifique

Au 1^{er} juillet, l'un des cinq sites de la société TFE (Transports Frigorifiques Européens) sur la région lyonnaise a changé en effet de marque, et est devenue "Prestafroid". TFE est une société qui permet de livrer tous les jours, à différents destinataires (GMS, grossistes, détaillants...) des produits frais et surgelés en provenance de toute la France

Dans un monde qui bouge, la nouvelle société Prestafroid veut accompagner les industriels de l'amont et les distributeurs de l'aval dans la nécessaire liaison

commandes des magasins. Le but d'une telle plate-forme est de réduire le temps de transport entre l'industriel et son client, séparés par une grande distance...

En France, 45 plate-formes du groupe STEF-TFE "récoltent" toutes les nuits chez les "producteurs", les marchandises qui seront redistribuées aux différentes structures de vente, dans les 12 heures.

Brignais, avec ses deux sites Prestafroid, entités qui se consacrent au transport et aux prestations industrielles, et distributeurs en températures positives, se définit ainsi :

le, sous température positive allant de +2 à +4°.

316 000 TONNES PAR AN

Pourquoi ce positionnement géographique de TFE à l'ouest et au sud de Lyon ?

"Lyon et la région lyonnaise sont depuis longtemps le point de passage obligatoire de l'ensemble des flux européens. En raison de sa densité de population, la région est aussi une consommatrice importante", souligne Eric Criado, responsable du site de Brignais-Nord, qui traduit l'activité bien particulière du transport frigorifique à

Brignais par quelques chiffres significatifs :

- 316 000 t transportées par an, passant par des quais réfrigérés,
- une flotte de 50 ensembles-remorques et 30 porteurs,
- 500 personnes employées sur l'ensemble des 5 sites.



Chargement en conditions frigorifiques chez TFE.

- Sur le site de Brignais-Nord, ce type de prestation est opéré pour le compte d'un distributeur (Hyparolo), ainsi que pour Carrefour, Intermarché, Promodes, Leclerc, Casino.

- Sur la zone de Brignais-Sud, cette prestation est réalisée pour le compte d'industriels (comme sur le site de Givors) ainsi que pour le distributeur Auchan.

- Le site de Feyzin est spécialisé dans le transport et les prestations distributeur et industriel sous températures négatives allant de -18° à -25°.

- Le site de St-Genis-Laval est spécialisé dans la messagerie frigorifique nationale et internationa-

On estime la consommation de produits alimentaires en France à 20 millions de tonnes. Sachant que ces produits sont manipulés entre 3 et 4 fois au cours de leur existence et de leur transformation. "Difficile de faire moins, en partant du produit brut matière première, au produit fini", souligne Eric Criado, qui estime à plus de 60 millions de tonnes le marché potentiel du transport de produits alimentaires en France.

Sans doute le secteur qui a le plus besoin du transport routier et des prestations offertes par les transporteurs frigorifiques, en raison du caractère périssable des produits et de la rapidité de livraison qu'ils nécessitent. ■

CINQ SITES TFE SUR L'OUEST LYONNAIS

- Le site de Givors apporte son savoir-faire en matière de prestations industrielles : stockage, préparation de commande et expédition de produits frais (fromage, produits traiteur, salaisons...). Il constitue une plate-forme avancée dans le sud-est de la France, pour des fournisseurs de l'extrême ouest ou du nord de la France, et se charge de redistribuer les produits au fur et à mesure des

Prestafroid (groupe TFE) est présent à Brignais zone d'activités des Aigais et zone d'activités des Ronzières.





Les Arcades : avoir 20 ans !

Samedi 13 septembre : une journée anniversaire

Depuis plusieurs semaines déjà, on s'active aux Arcades pour que la journée anniversaire des 20 ans du foyer logement reste gravée dans les mémoires.

Programme :

■ De 16 h 00 à 18 h 00 : animations musicales dans le parc de la résidence avec la chorale "le Tourdion" et l'Harmonie Municipale. Démonstrations de l'école de danse de l'Espérance et Vaillantes et de l'école d'aïkido de l'Amicale Laïque.

■ A partir de 18 h 00 : interventions des personnalités et inauguration de la salle de restaurant. Cocktail offert par la Municipalité.

■ A partir de 20 h 00 : dîner dansant avec orchestre, servi par un restaurateur local et offert aux résidents par l'Association de gestion du restaurant. Repas ouvert aux familles et aux amis des résidents sur réservation (attention, le nombre de places est limité).

■ 22 h 00 : feu d'artifice dans le parc de la résidence.

Expositions :

■ "Les Arcades, avoir 20 ans !" : exposition de photographies retraçant l'histoire de la résidence avec la collaboration, entre autres, de l'Association des Amis du Vieux Brignais.

■ "Atelier de peinture" : exposition des dessins et gouaches réalisés par les résidents dans le cadre de l'atelier de peinture.



Vivre dans ses meubles, avoir son "chez soi", des voisins, des amis, garder son indépendance et sa liberté... Voilà ce qui est primordial pour beaucoup de personnes âgées. C'est possible au foyer-logement des Arcades qui jouit d'un cadre exceptionnel, au milieu d'un parc magnifique de près d'un hectare. Il suffit de faire le choix de s'y installer lorsqu'on est encore valide et autonome. Certains possèdent toujours leur voiture.

Chaque résident est locataire de son petit appartement avec loggia, décoré au goût de chacun : 75 appartements de type F1 de 32 m², 5 appartements de type F2 de 60 m², réservés aux couples. Chaque appartement dispose d'une petite cuisine équipée avec deux plaques électriques, d'une partie "séjour, chambre à coucher", d'une salle de bains avec douche, WC, lavabo, ... Tout le confort nécessaire ! Une machine à laver est en libre service au sous-sol.

Chacun dispose de sa propre ligne directe de téléphone.

Suite page suivante ●●●

Réalisé à l'initiative de Pierre Minssieux et de son équipe municipale, le foyer résidence pour personnes âgées "les Arcades" était inauguré en septembre 1977 par le nouveau Maire, Michel Thiers.

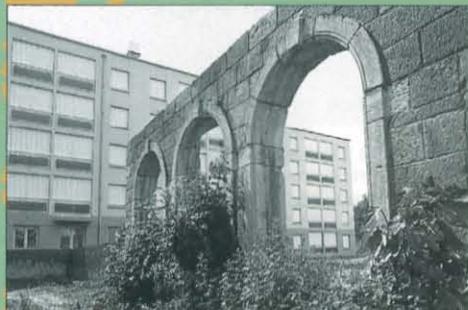
Très novateur il y a 20 ans, cette structure d'hébergement individuel, avec des espaces et des services communs, répond toujours aux besoins actuels des 80 résidents accueillis dans les 75 appartements de la maison.



Septembre 1977 :
Michel Thiers et le doyen de la
résidence coupent le ruban
devant de nombreuses
personnalités.

Un peu d'histoire et quelques dates

Au début du siècle, l'ancienne bâtisse érigée dans ce parc était une magnanerie. De nombreux mûriers y étaient cultivés pour nourrir les vers à soie...



Lorsque la construction du foyer-logement a été décidée avec l'OPAC, l'ancienne maison a été démolie pour faire place à un immeuble moderne de quatre étages, 75 appartements, des parties communes et un logement pour le gardien et le directeur.



■ Septembre 1977 :

ouverture du Foyer-résidence. Une quarantaine de logements est occupée dès l'ouverture. La totalité le sera au printemps 78.

■ Septembre 1987 :

10^{ème} anniversaire. 250 personnes sont de la fête sous un soleil magnifique...

■ 1993 :

l'OPAC prend en charge la couverture de l'immeuble par une toiture traditionnelle. L'ancienne toiture en terrasse provoquait des infiltrations.

La réfection des appartements et des parties communes est réalisée régulièrement. Pour le vingtième anniversaire, c'est le restaurant qui a fait peau neuve en juin dernier.

■ Au début des années 90

une réflexion fut menée pour transformer une partie des appartements en maison de retraite médicalisée. La ville s'est heurtée au refus d'agrément.



Convivialité dans le parc des Arcades.

En sécurité jour et nuit

Se sentir en sécurité, pouvoir appeler quelqu'un à toute heure du jour ou de la nuit est ce que les résidents apprécient le plus.

Aux Arcades, il y a toujours un infirmier et des aide-soignantes présents dans la journée, le médecin vacataire qui passe deux fois par semaine. La nuit, les week-ends et les jours fériés, une permanence est assurée par le personnel ou par un étudiant en médecine.

Toute une panoplie de services : pédicure, manucure, coiffure, pressing, taxi, etc... sont proposés sur place aux résidents, sans oublier les activités-club et autres ateliers...

En cas de maladie passagère, l'aide à l'habillage et à la toilette, l'achat des médicaments sont prévus, ainsi que le service de plateaux-repas.

L'intervention des médecins traitants, kinésithérapeutes, infirmières, est laissée au libre choix des résidents.

La convivialité au jour le jour

Il est toujours possible de faire quelque chose ensemble, de participer aux animations ou aux séances de jeux de société. Le groupe de "Gym douce" le montre par l'assiduité et la bonne humeur de ses participants. L'atelier de peinture a aussi ses fidèles adeptes...

Les parties communes de la



Tous les mercredis, un service taxi est au rendez-vous, pour des courses au centre ville ou des déplacements médicaux.

maison sont des lieux de convivialité et de rencontre, comme le restaurant, le salon avec bibliothèque et téléviseur grand écran, le parc, le jeu de boules...

Se faire des amis ici n'est pas difficile. Certains y ont même trouvé la compagne ou le compagnon de leurs vieux jours... Certains se sont liés d'une amitié très tendre.

Déjeuner dans la nouvelle salle de restaurant : un moment privilégié pour les résidents.



Ils se rendent des services et font de longues promenades tous les jours... et partagent ainsi leur solitude.

Le restaurant

Lieu de convivialité par excellence, le restaurant accueille pour le déjeuner les résidents comme les personnes âgées de plus de 70 ans extérieures à la maison. Les résidents l'utilisent beaucoup lorsqu'ils n'ont pas envie de faire leur cuisine et y invitent les membres de leur famille et leurs amis.

Des repas sont également livrés par des bénévoles en liaisons chaudes, à une quinzaine de personnes de Brignais. C'est le service de portage créé il y a 10 ans, et dont le directeur, Philippe Gaillard, assume la responsabilité.

Preuve que la vie des Arcades est très ouverte sur l'extérieur. On y reçoit les familles des résidents à l'occasion des anniversaires de mariage. Quatre noces de diamant (60 ans de mariage) ont été célébrées ces dix dernières années. Les enfants de la crèche municipale et des écoles y sont accueillis régulièrement pour profiter du parc, comme les personnes qui veulent participer à des animations. L'Harmonie municipale vient y donner des concerts...

Un atelier peinture intergénérationnel organisé avec le Centre Social.



Bénévolat encore, avec les séances hebdomadaires de manucure, très appréciées par les résidentes.

Les Arcadiens apprécient leur maison :

Maria, 83 ans, est Arcadienne depuis 15 ans, veuve depuis 12 ans :

"J'apprécie tout ici, les repas au restaurant, les animations... tout ! J'ai mes amies. Je suis indépendante, je fais mon ménage et j'y tiens. Je suis en bonne santé, sauf ma jambe... mais c'est déjà bien beau que je marche !"

Francia, 78 ans, est là depuis 5 ans, au 3^{ème} étage :

"On fait comme on veut ici. On est chacun chez soi. On descend quand on veut, on voit toujours du monde... La maison est confortable. Avec l'ascenseur, je monte et descends facilement, même dans mon fauteuil"

Adrienne et Louis (81 et 86 ans) anciens agriculteurs à Brignais, Arcadiens depuis 14 ans :

"Nous nous plaisons bien dans notre appartement". Même si Adrienne a été longue à s'habituer. Sa terre lui manquait. Elle a transformé sa loggia en jardin... "Ce n'est pas grand, mais de notre fenêtre, nous voyons les Barolles, où nous sommes nés... Nous avons retrouvé les grands arbres et les oiseaux comme dans la ferme où nous étions... L'année dernière nous avons fêté nos 60 ans de mariage et nous avons été bien gâtés ! On ne s'ennuie jamais".

Renée, 72 ans, fait partie des nouveaux Arcadiens...

"Le parc m'a enthousiasmée avec sa verdure, ses oiseaux !... Ce qui m'a été dur, c'était de me séparer de mes affaires, et de m'habituer à vivre dans 30 m². Mais j'apprécie de ne plus être seule. Je suis sécurisée. Je lis beaucoup car je ne suis pas joueuse.



Des appartements coquets, aménagés au goût de chacun.

...ainsi que Georges, 73 ans :

"J'ai la vue sur le Pilat, côté sud. Les Arcades sont pour moi un pied-à-terre solide. Je marche beaucoup et je suis heureux d'avoir fait de nouvelles connaissances et de pouvoir partager mes loisirs et mes activités".

Ils ne tarissent pas d'éloges sur le dévouement et la gentillesse du personnel, l'affection des gardiens Robert et Dany, l'amitié et l'humour de leurs nouveaux amis qui ont 20 ans de plus qu'eux : "Ils sont tous super avec nous !" ■

Repos, loisirs, lecture dans les salons.



Séance hebdomadaire de gymnastique douce avec Lucienne Béranger de l'Amicale Laïque



Philippe Gaillard et l'équipe du restaurant en compagnie de fournisseurs.



Les Arcadiens participent aux voyages organisés par le CCAS. Ici, départ du circuit "Dombes et Beaujolais" en juin dernier.



Résidence-pratique :

Les personnes âgées d'au moins 65 ans, habitant Brignais ou ayant leurs enfants à Brignais sont admises en priorité.
- Tarifs 1997 résidents : 73,80 F par jour pour les

appartements simples, 118,10 F pour les appartements réservés aux couples (location + charges). Le prix de journée est fixé par le Conseil Général du Rhône, sur proposition du Centre communal d'action sociale.
- Prix des repas en 1997 : 34,50 F pour les résidents, 47 F pour les invités.

Ne soyez pas cambriolable Suivez les conseils de la Police Municipale

Prudence

Ne laissez à vue dans votre véhicule, aucun objet de valeur. Le meilleur des antivols c'est la prudence.

■ Supprimez les tentations :

Utilisez en permanence tous les moyens de fermeture et de protection. Fermez toujours les serrures à double tour même pour une absence d'un quart d'heure.

Pensez à fermer les portes secondaires (garage, porte de communication...)

Ne laissez pas traîner vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs....

Évitez de confier vos clés même pour peu de temps à une personne dont vous n'êtes pas totalement sûr.

Demandez à un voisin de confiance ou à un parent de veiller sur votre logis : il aérera les lieux, arrosera les plantes, relèvera le courrier et informera la police ou la gendarmerie en cas d'incident suspect. Recommandez lui de ne pas révéler votre absence et sa durée à des inconnus.

Changez vos serrures et verrous dès que vous avez un doute : clés égarées, perdues, volées ou clés confiées et non restituées.

N'indiquez jamais votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés.

Évitez de laisser chez vous de grosses sommes d'argent, carnets de chèques, cartes de crédit....à vue dans l'entrée même si vous êtes présent.

Déposez vos bijoux et objets de valeur dans un coffre fort personnel ou dans une banque en cas d'absence prolongée.

Répertoriez vos objets de valeur avec photos et factures à l'appui.

Notez les numéros de vos carnets de chèques et gardez une photocopie des passeports, pièces d'identité.....

■ Découragez le voleur qui a trois ennemis :

- le temps,
- le bruit,
- les précautions d'usage.

R
H
O
N
I
S
S
A

Et la propreté devient pureté...

Nettoyage Industriel

(bureaux - usines - magasins)

Entretien journalier ou périodique

Lavage vitrerie

Traitement de sols (métallisation...)

Shampooing moquettes

Ponçage-vernissage de parquets

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

IRHONIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création

Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapiserie

Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)

Tous travaux d'agencement

Atelier couture : voilage, ameublement

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66



AFAQ N° 1995/3524

ALMET

contribue aux performances de ses clients

ZAC N°1 des Basses Vallières - 15117, rue de l'Industrie
B.P. 7 - 69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 72 31 52 52 - Fax : 04 78 05 47 96

une société du
GROUPE PECHINEY



Avant la fin de l'année, 20 "points propreté" seront implantés sur la commune par le Sitom Rhône-Isère (voir encadré), dans le cadre d'un vaste programme de valorisation des déchets et de compression des coûts d'incinération.

Brignais face au défi de la collecte sélective

D'ici quelques mois, les Brignairots comme les habitants des 31 autres communes membres du Syndicat vont être invités à faire un effort particulier en matière de tri des déchets : verre, papiers, cartons, journaux et magazines.

Début 98, le Syndicat équipera les sites retenus, baptisés "points propreté" avec des conteneurs à verre qui seront jumelés avant juillet 1998, à des conteneurs à papiers, cartons, journaux et magazines.

UN "POINT PROPRETÉ" POUR 500 HABITANTS

L'étude d'implantation a été confiée aux services techniques sous la responsabilité de la Commission environnement. Chaque site retenu doit permettre l'installation de 2 à 3 conteneurs et le stationnement d'un ou de plusieurs véhicules sans gêne pour le trafic ou pour les riverains. Certains emplacements feront l'objet de quelques aménagements de voirie.

Sauf modification de dernière heure, ce maillage qui prévoit un

point propreté pour 500 habitants, devrait intégrer les sites actuels d'implantation des bennes à verre. D'ores et déjà, un certain nombre d'emplacements est pressenti :

parking du Briscope, parking face à l'Ecole Jacques Cartier, chemin des Acacias, parking du Cimetière, place du 8 mai 45 (nord et sud), parking Simondon, Lycée professionnel Gustave Eiffel, boulevard des Sports (salle du Garon), Route de Soucieu, parking de l'Ecole André Lassagne, Chemin de la Plaine d'Elite, Résidence des Pérouses, Boulevard de Schweighouse, montée de la Côte, chemin de la Levée, chemin de l'Archet, quartier de la Gare et parking de Brignais 2000.

UN ENJEU FINANCIER POUR TOUS LES FOYERS BRIGNAIROTS

Si l'accessibilité et la bonne répartition des sites sont essentielles à la réussite du programme, les Brignairots devront aussi faire preuve d'une réelle motivation. Car bien au-delà du geste écologique, le tri est devenu un enjeu économique de première importance, avec à la clé en cas d'échec de lourdes conséquences financières pour le Sitom Rhône-Isère

et par voie de conséquence pour les foyers brignairots.

"C'est en 1993, explique Philippe Blain, Secrétaire général, suite à la publication des nouvelles normes européennes de traitement des déchets, que le Communauté Urbaine de Lyon a souhaité réviser la convention passée avec le Sitom Rhône-Isère, avec à la clé, une augmentation importante du prix à la tonne d'incinération des déchets. Des négociations ont permis de pondérer cette augmentation jusqu'au 1^{er} janvier 1998.

Parallèlement, le Syndicat a mis à profit ce répit de 3 ans pour trouver une solution de compensation à cette hausse qui représenterait, rien que pour Brignais, plus d'un million de francs pour l'exercice 1998"

C'est ainsi que, lors de sa dernière assemblée générale (novembre 1996), le Syndicat a voté la mise en place de ce vaste programme de tri et de valorisation par collecte en apport volontaire, une des solutions préconisées par le bureau d'études Béture. "Le principe est de maintenir au plus, à son niveau actuel, voire même de réduire le montant annuel de la facture réglée à l'usine d'incinération de Lyon Sud en soustrayant, étape par étape, les déchets qui peuvent être facilement triés puis valorisés : en l'occurrence le verre puis les papiers, cartons, journaux et magazines."

GAGNER 450 TONNES SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

"De 31 000 tonnes incinérées chaque année par le Sitom Rhône-Isère à l'usine Lyon sud, on espère passer en trois ans, sous la barre des 25 000 tonnes."

Rien que pour Brignais, chaque année, ce sont quelques 450 tonnes de verre, de papiers,

cartons, journaux et magazines qui devront être soustraites des collectes d'ordures ménagères, grâce à la multiplication des points d'apport volontaire et à la prise de conscience des habitants.

Les élus sont confiants. En 1995, les brignairots ont déjà déposé 145 tonnes de verre dans les conteneurs et la collecte des papiers, cartons et magazines s'est



Dès janvier 1998, les brignairots seront appelés à être très vigilants sur le contenu de leurs poubelles et à pratiquer le tri sélectif du verre et des papiers, cartons, journaux et magazines afin d'en diminuer le volume.

élevée à 120 tonnes. " Si l'on veut relever le défi des 450 tonnes, il faut encore trouver 185 tonnes à valoriser, explique Marie-Thérèse Maucour, adjointe déléguée à l'environnement. Compte tenu des ratios nationaux, c'est tout à fait envisageable."

Reste le problème du devenir de la collecte en porte à porte des papiers et cartons mis en place depuis 1991 sur la commune. D'ici la fin de l'année, la Commission environnement devra se prononcer sur son maintien ou sa suppression. Une solution intermédiaire

pourrait être envisagée : le maintien d'une collecte en porte à porte mensuelle ou bimensuelle réservée aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent pas se déplacer. Ce principe fonctionne avec succès pour la collecte des encombrants. ■

A l'échelle du Syndicat, l'équipement en bennes à verre et à papiers, cartons et magazines représente un investissement de près de 2,5 MF. Un équipement qui devrait être amorti rapidement en raison de la hausse nationale des coûts d'incinération des déchets. L'ensemble du programme sera réalisé grâce à des subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Rhône et de l'Isère et de la Région Rhône-Alpes.

Le Syndicat intercommunal de traitement des déchets Rhône-Isère fête ses dix ans en 1997.

A Brignais, ses compétences se conjuguent avec les compétences communales :

- la commune a la maîtrise des collectes de déchets ménagers et en assure le transport jusqu'à la station de transfert de la route de Soucieu.

- Le Sitom Rhône-Isère s'est doté depuis peu de la compétence en matière de collecte des déchets recyclables.

Il compacte les déchets et en assure le transfert jusqu'à l'usine d'incinération de Lyon Sud.

Il gère le contrat d'incinération des déchets ménagers de Brignais comme des 31 autres communes membres, soit en 1997, 31 000 tonnes annuelles dont plus de 3 000 tonnes pour Brignais.

Il lutte contre les dépôts sauvages par l'investissement dans des équipements comme la déchetterie de la rue des Ronzières.

Il organise l'exploitation des déchetteries : celle de Brignais a été concédée après appel d'offres, à la société Mos.

Créer des liens nouveaux... Un moyen magique : les classes-découverte

"C'est un temps privilégié d'épanouissement pour les enfants et des liens nouveaux pour la classe", affirment les enseignants. Les plus petits le manifestent par une attention plus grande... Les plus grands parlent d'une semaine inoubliable et ne rêvent que de repartir...

ces 3 jours et 2 nuits passés à la Maison Familiale du Pilat, à Maclas.

Il a fallu une grande préparation pour les enfants et pour les parents qui ont joué le jeu avec nous... Nous leur avons fait rencontrer les intervenants : une musicienne, un conteur, une danseuse".

LEUR ÉCOUTE S'EST DÉVELOPPÉE

Toute angoisse a été évitée, par le fait que les enfants savaient qu'ils allaient dormir comme à l'hôtel, deux nuits, qu'ils partaient 3 jours avec leur maîtresse et les agents de service...

On a embarqué dans le car avec les sucettes, les nounours, les doudoux !...

Accueillis par "Monsieur j'invente" et "Monsieur j'imagine", les enfants ont appris à chanter, à danser, à raconter des histoires, autour de ce fameux Ostrogoth qui a beaucoup fait travailler leur imagination.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un travail d'expression qui s'est poursuivi pendant deux mois. Et surtout une écoute étonnante de la part de ces enfants, qui ont appris à s'écouter.

Et tout ce qui ne se voit pas mais qui se sent : des liens plus forts entre les enfants et leurs institutrices, des liens nouveaux entre les parents, une sensibilité à la musique qui se traduit par six inscriptions en école de musique !...

VIVRE UNE SEMAINE SUR UNE PÉNICHE

La Péniche de l'Environnement a emmené 24 élèves de la classe de CM 2 de l'école Jacques Cartier sur la Saône, du 17 au 21 mars dernier : encadrement assuré par des animateurs scientifiques et de vie commune, devenus tout simplement Nicolas, Olivier, Eric et Stéphane. Le pont



Sur la péniche de l'environnement, le niveau de l'eau arrivait au niveau des hublots des chambres... Curieux de dormir dans l'eau ?

supérieur était réservé à l'observation, et le niveau inférieur au couchage et aux sanitaires.

UN AUTRE MONDE

Accompagnés d'Albert Duran, leur instituteur, les enfants ont embarqué pour un autre monde... Le monde aquatique ! Celui des invertébrés, dont ils se souviennent de la pêche passionnante, celui des écrivisses, des castors, des hironnelles... dont ils retrouvaient le nom sur les portes de leurs chambres et qui leur servaient de ralliement pour la participation aux tâches quotidiennes...

Les enfants aimeraient bien repartir. Ils ont tellement aimé les veillées, l'ambiance de la péniche, la pêche aux invertébrés qui permet de mesurer le degré et la nature de la pollution de l'eau, la visite des écluses, l'observation des oiseaux aux jumelles !... et l'entraînement aux secours.

Il y a eu aussi des escales : une visite de Trévoux, de son château, et de l'apothicairerie de l'hôpital, une balade à la Roche de Solutré, la visite d'une réserve naturelle de forêt, celle d'une station d'épuration, la

découverte de traces de blaireau... Un intervenant est venu leur expliquer l'énergie nucléaire, au programme de leur année scolaire.

"Une classe-découverte est toujours un plus pour les enfants dans leur scolarité. Elle soude l'équipe. Elle est intéressante lorsqu'elle se place en milieu d'année, car on a le temps de la préparer et de poursuivre le travail après", commente Albert Duran qui reconnaît qu'avec l'aide financière de la municipalité, tous les enfants peuvent y participer.

"Notre but est de faire partir tous les enfants en classe-découverte au moins une fois, au cours de leur scolarité primaire. Ce qui représente 7 à 8 classes par an", souligne Martine Ribeyre, responsable de la Commission classes-découverte, au Conseil Municipal. Pour l'année 96/97, 4 classes sont parties à Mouthes, 2 sur la péniche de l'environnement et 2 dans le Pilat. ■

Travail de position des gestes à travers des jeux et des exercices faisant appel au dynamisme et à la prise de conscience de son corps. Grande section : école maternelle Andrée Lassagne.



Observation d'invertébrés aquatiques pêchés dans la Saône à Trévoux (classe de CM2 Jacques Cartier)

Echos d'une classe "culturelle" pour les enfants de maternelle de l'Ecole André Lassagne, et découverte de la Péniche de l'Environnement pour les grands de CM 2 de l'Ecole Jacques Cartier.

On ne voit que lui... Les enfants ne parlent que de lui... Ils l'ont dessiné partout... Qui était donc cet Ostrogoth ? personnage imaginaire qui peuple l'univers des petits élèves de Martine Chechirlian, directrice de l'Ecole André Lassagne, depuis cette fameuse classe-découverte culturelle du début janvier 1997.

"C'est l'Ostrogoth de Maclas, du poil aux pattes, et des dents dans son bec"... répondent les enfants dans leur chanson fétiche de

Parc social : qualité et diversité

A Brignais, comme dans de nombreuses petites villes situées dans la zone d'influence d'une grande agglomération, la demande en logements

locatifs sociaux est constante. D'où la nécessité pour la Ville d'influer sur ses partenaires pour en maintenir et en améliorer la qualité.

En 1996, le Service urbanisme a référencé 831 logements locatifs sociaux contre environ 700 logements locatifs dans le parc privé.

"Par logement locatif social, explique Dominique Viret, adjoint à l'urbanisme, on entend les logements collectifs et individuels financés par des prêts bonifiés par l'Etat et réalisés et gérés par des organismes agréés. Il peut s'agir de constructions neuves ou de réhabilitations d'immeubles vétustes rachetés à des propriétaires privés notamment dans les centres ville anciens."

EN TERME DE CRÉATIONS, C'EST LE CONSEIL MUNICIPAL QUI DÉCIDE

La Municipalité a la maîtrise finale des dossiers de création. Tout bailleur doit préalablement à un projet d'extension de son parc, obtenir le feu vert du Conseil municipal. On ne pourrait plus aujourd'hui imposer arbitrairement à des élus, l'implantation d'un immeuble sans leur accord.

Mais au-delà de la loi, la réussite d'une politique en ce domaine relève beaucoup de la souplesse et de la compréhension mutuelle qui existe entre les élus et les organismes gestionnaires présents sur le territoire communal.

"Ainsi, en terme d'opérations de réhabilitation, d'entretien, et d'amélioration en général des

conditions d'hébergement, ce sont les organismes seuls qui décident de l'opportunité d'engager des investissements, à nous de les convaincre de certaines priorités !" confirme Dominique Viret.

Les Elus et les services de la Ville sont donc en liaison constante avec les 8 organismes gestionnaires du parc social de Brignais. C'est ainsi qu'en quelques années, ils ont pu obtenir des rénovations et des créations de qualité qui concourent à valoriser l'image générale de la commune.

Tous les deux mois, la réunion de la Commission d'attribution, pilotée par la Ville est une occasion de rencontre avec les représentants des organismes gestionnaires du parc, de l'Etat, du Conseil Général du Rhône et des organismes collecteurs du 1 % logement.

C'est pendant cette réunion que sont examinés avec attention



Quartier de la Compassion. On image déjà le nouveau visage des résidences : un ensemble aux coloris pastels, rosés ou crème, nuancés par des touches de blanc (fenêtres, volets, portes), bien intégré au reste du quartier.

les dossiers de demandes (qui sont soumis à différentes conditions d'accès) et que se décide l'attribution des logements vacants. Mais c'est également à ce moment que sont formulées les demandes d'entretien courant ou d'investissements divers.

DE RÉHABILITATIONS EN RÉHABILITATIONS... 15 MF POUR LE QUARTIER DE LA COMPASSION

Après la réhabilitation spectaculaire et durable des immeubles des Pérouses (31 millions de francs investis entre 1991 et 1994), l'année 1997 marque le démarrage d'un programme conséquent de rénovation des résidences de la Compassion : un investissement de 15 millions de francs et plus d'un an et demi de travail.

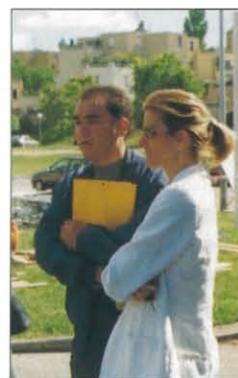
C'est une réelle satisfaction pour les responsables municipaux qui renouvelaient depuis plusieurs années une demande de réfection des façades auprès de l'Opac du Rhône, gestionnaire de ces 263 logements.

Isabelle Serre et Jérôme Ruano sont respectivement architecte et responsable de la coordination

La Compassion : plus de confort, moins de charges, avec l'abandon du chauffage électrique au profit des chaudières collectives à gaz (travaux de canalisations).

du chantier qui a démarré par l'immeuble du 15 boulevard des Allées Fleuries

Ils nous décrivent le programme : "Implantation de chaudières



Isabelle Serre, architecte et Jérôme Ruano, coordinateur du chantier (cabinet MG+) sont les interlocuteurs des habitants des résidences de la Compassion choisis par l'Opac du Rhône pour la durée des travaux. Permanence et appartement témoin au 15, boulevard des Allées Fleuries : ouverture au public le mercredi de 12 h à 13 h.



Immeuble le Pont Neuf : un exemple de réhabilitation en centre ville (Opac du Rhône).

de chauffage au gaz dans chacun des immeubles, révision des systèmes de ventilation mécanique et

BRIGNAIS POUR TOUS

1995-1997 :
NOTRE PREMIER BILAN

Un quart de page pour notre tribune libre c'est plutôt juste !... pour faire un bilan, encore plus juste... n'ayant pas le choix, nous relevons le défi.

Quels sont les points forts de notre action ?

Le conseil municipal est composé de 28 élus de droite et d'extrême droite et 5 élus de gauche. Ce réel déséquilibre est une richesse pour nous. Il montre nos différences dans notre conception de la société et met fréquemment nos valeurs humaines en exergue. Il nous oblige à approfondir et contrôler les dossiers, à expliquer nos positions qui deviennent, de ce fait, réfléchies, cohérentes et adaptées aux besoins.

Ainsi, dans l'intérêt général nous avons voté "pour" dans de nombreux domaines : social, voirie, urbanisme, subventions aux associations, culture, écoles publiques, création d'un gymnase, qui plus est, sur la parcelle que nous proposons pendant la campagne municipale ! etc...

Toujours dans l'intérêt général nous avons voté "contre" l'intercommunalité (voir Canard BPT n° 6), l'achat de la maison Hoffman, les subventions aux écoles catholiques sous contrat simple (relire tous les canards BPT).

Par ailleurs, nous nous battons toujours pour les transports, un local d'accueil jeunes, la démocratie locale, contre la xénophobie et le sectarisme.

Qui ose dire que nous détruisons sans construire ?

Certainement ceux qui ne sont pas présents lors des conseils municipaux ou bien qui ne lisent pas la lettre ou le canard de Brignais pour Tous ou alors ceux, qui sont viscéralement contre la gauche et ses valeurs humanistes.

Qu'importe... nous, nous y croyons...

A tel point que nous avons réactivé le Centre de Réflexion et d'Etudes Civiques de Brignais qui vous proposera, dès la rentrée, des débats sur des questions de société.

A suivre... Bonnes vacances à vous tous.

Christiane Constant
Claude Lesimple
Christian Touboulic
François Mathevet
Annie Miralles

BRIGNAIS FAIT FRONT

BRIGNAIS FAIT FRONT
NI GAUCHE NI DROITE
FRANCAIS D'ABORD

Le groupe Front National remercie les Électeurs qui ont montré leur bon sens et leur attachement aux vraies valeurs que nous défendons.

Le résultat de ses élections montre encore une fois que la représentation des idées que Jean-Marie LE PEN défend depuis plus de 20 ans sont réduites au silence.

Les chiffres parlent d'eux même.

Savez-vous que, en 97, pour faire un député il faut :

21 000 voix PS
28 000 voix RPR
33 000 voix UDF
65 000 voix PC
246 000 voix VERTS
3 785 000 voix FRONT NATIONAL !

Il est scandaleux que les premiers soucis du gouvernement JOSPIN soient la régularisation des milliers de sans papier et d'approuver les revendications des homosexuels. (Rappel : 95 % des inculpés suite à l'opération ADO 71 sont homosexuels).

A Brignais les voix Nationalistes sont majoritaires en effet si l'on additionne les scores FN -20,31 % et les voix reportées sur les candidats parasites mis en place par la droite molle LDI -3,38 % et PNR -0,8 % le PS, le RPR et l'UDF, tous sont battus.

Le 26 juin pendant que le conseil municipal votait de nouvelles subventions aux "jeunes" de Brignais quelques-uns de ceux-ci bien connus des services de Police "s'occupaient" en crevant une centaine de pneus.

Au lieu de saupoudrer les fonds publics aux diverses associations à caractère dites sociales nous demandons à Mr le Maire d'indemniser les victimes de ce nouveau fait divers, en effet le 1er devoir de maire est la protection des biens et des personnes.

M. Clemençon J.P. Veyrard

BRIGNAIS 95

Le Gemini, Route d'Irigny
Tél. 04 72 31 11 69

En date du 14 Février 1997, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'étude d'un projet d'habitat individuel (environ 35 villas) sur une zone située sur le secteur du Michalon (chemin des Balmes, chemin de l'Archet). Bien entendu, cette étude est nécessaire et nous l'approuvons, en effet le plateau est grand et il serait égoïste de refuser une extension de l'habitat.

Mais... ATTENTION !!!!! Tous ceux qui pratiquent régulièrement la montée de la Côte, la rue Simondon, le carrefour des chemins du Cantonniau et de l'Archet le savent bien, ces rues sont déjà à saturation de circulation. Il est impossible d'accepter en l'état une augmentation du trafic, même de 70 voitures (minimum) par jour...

Une fois de plus, cette étude n'est pas intégrée dans une réflexion globale. Il nous semble nécessaire de réfléchir entre autres sur les points suivants

- Cet afflux de trafic s'intègre-t-il dans un plan de circulation global ? (plan toujours inexistant à ce jour malgré nos demandes).

- Quels seront les investissements nécessaires au niveau de l'assainissement ?

- Les infrastructures d'accueil existantes (écoles, local jeunes, stationnement...) sont-elles suffisantes pour intégrer une population nouvelle de 70 adultes et 70 enfants environ ?

- Quel est l'enjeu de cette ZAC pour la commune ?

Nous serons très vigilants sur ce dossier, et dans l'attente de l'enquête publique, nous vous invitons à rester attentif.

Bonnes vacances à tous.

Marc Valentin
Guy Boisserin

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

"DIFFAMATION...
DESINFORMATION"

Dans le "Canard de Brignais pour tous N° 6", dernier paragraphe -page 6, intitulé "Pourquoi le Maire ne souhaitait pas adhérer à la COURLY ?", on peut lire sous la plume de Christian TOUBOULIC, je cite "Parce qu'il perdait entre autres du pouvoir sur la voirie et l'urbanisme. En effet par ses comptes de campagne des législatives de 1993 publiés au Journal Officiel nous connaissons les sources de ses soutiens financiers : entreprises de travaux publics, constructeurs, gestionnaires de l'eau, etc. pour des sommes oscillant de 20 000 à 50 000 F. On comprend alors pourquoi Michel Thiers ne veut pas perdre ses prérogatives !..."

La tournure de ce tract dépasse le cadre habituel de la polémique et le jeu normal de la démocratie locale. Ces informations comportent des allégations portant atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne publique. Elles traduisent une volonté délibérée de transformer la vérité et de jeter le doute dans l'esprit des Brignais.

Concernant l'attribution des marchés publics, chacun sait que le cadre légal est strictement respecté : la Commission d'Appel d'Offres est composée selon la loi (élus, receveur municipal, représentant de la direction départementale de la concurrence des prix et de la répression des fraudes) ; elle travaille en complète transparence.

De plus, il s'agit d'un faux débat : désormais, depuis la loi du 19 janvier 1995 sur le financement de la vie politique, les dons des personnes morales de droit privé sont interdits.

Nous, élus, devons nous garder de ce type de calomnie, car nous ne devons pas oublier que nous sommes porteurs de la confiance de nos concitoyens toujours à la recherche de repères solides.

Les 24 Conseillers municipaux de la Majorité : M. Thiers, P. Minssieux, M.T. Maucour, J.L. Imbert, J.M. Martorell, L. Rolland, D. Viret, S. Touilliez, C. Van Den Broeck, M. Masson, H. Orsetti, R. Cuisinier, C. Bracoud, A. Favre, G. Desforges, E. Beck, M. Rey, G. Coulombier, M. Vialet, D. Carette, M. Ribeyre, F. Freyburger, T. Louis, M. Arnaud.

Liste Ensemble pour Brignais

● ● ● Suite de la page 11

des persiennes, réfection totale des façades et de leur étanchéité, révision de l'étanchéité des fenêtres, portes-fenêtres, changement des portes d'accès des logements situés en rez-de-chaussée ou en rez-de-jardin, changement des blocs de boîtes aux lettres et rafraîchissement des peintures des allées parties communes. Les types 4 et types 5 bénéficieront de cumulus d'une plus grande capacité (200 litres) et tous les sols plastiques des appartements seront contrôlés avec à la clé selon leur état une réparation ou un changement pur et simple."

Outre la satisfaction de vivre dans un environnement agréable, rajeuni, cette rénovation est un plus en terme de confort et de fonctionnalité dont se réjouissent les locataires, notamment avec l'abandon du chauffage électrique. ■

Le parc locatif social de Brignais

"En 1996, explique Catherine Merland en charge de ces questions au sein du Service urbanisme, une centaine de logements se sont libérés et ont été ainsi réattribués en fonction de critères précis. L'objectif est de permettre un équilibre démographique dans la commune, notamment en attirant des jeunes, seuls ou en couple".

■ **Résidence des Pérouses**, boulevard Paul Bovier Lapierre 25 ans en 1997 363 appartements Opac du Rhône, agence dans la résidence

Réhabilitée entre 1991 et 1994 Equipements de proximité : halte garderie, local commun résidentiel, bureau de la médiatrice de quartier. Ouverture du gymnase en 1998.

■ **Les Erables**, boulevard de Schweighouse 29 appartements SA d'HLM Gabriel Rosset Rénovation des parties communes et du local commun résidentiel par les brigades blanches en 1997. Demande de financement du projet d'aménagement des espaces extérieurs (stationnement, végétalisation et aires de jeux) pour 1998

■ **Résidence de la Compassion**, boulevard des Allées Fleuries 263 logements Opac du Rhône Programme de rénovations sur 1997/1998 (voir article)

■ **Villas Aquarelle**, rue Edouard Manet 16 villas (type 4 au type 5) Sauvegarde Immobilière

■ **Immeuble collectif**, rue du Douanier Rousseau 19 appartements (type 2 au type 5)

Sauvegarde Immobilière

■ **Résidence Casse Froide**, rue Casse Froide 7 logements (type 1) Centre Communal d'Action Sociale

■ **Le clos Marcescent**, boulevard des Allées Fleuries 24 appartements (type 2 au type 5) H.M.F. Rhône-Alpes

■ **Résidence Clair Logis**, rue d'Alsace 49 appartements (type 2 au type 5) H.M.F. Rhône-Alpes

■ **Le Pont Neuf**, 62, rue Général de Gaulle 8 logements Opac du Rhône (réhabilitation d'un immeuble ancien)

■ **Résidence les Saignes**, rue Mère Elise Rivet 16 logements Sollard

En projet, la réhabilitation d'un petit immeuble ancien (6 logements) situé au 36, rue Général de Gaulle. CICRA

CULTURE

Saison 97/98 : ...et le confort en plus !

Le 3 octobre prochain, à l'occasion du lancement de la saison culturelle, les élus présenteront le programme des travaux d'amélioration du Briscope qui devraient être réalisés au cours du mois de janvier 98.

Installation d'un système de gradins télescopiques équipés de fauteuils ergonomiques, amélioration de l'acoustique, pose d'une nouvelle rampe d'éclairage..., pour les membres de la commission des affaires culturelles, ces investissements devraient permettre de fidéliser les spectateurs du Briscope et d'attirer de nouveaux publics. "On ne pourra plus dire, on est mal assis, on voit mal, on entend mal" : des propos trop souvent entendus par Jean Payrou-Salès, Président de l'OCB, révéla-

teurs d'une attente et qui finissaient par occulter la qualité artistique des spectacles proposés au cours des précédentes saisons.

L'ANNÉE MOLIÈRE

D'un point de vue artistique, l'année 97/98 marquera un tournant culturel avec une programmation peut être plus accessible et équilibrée entre des grands classiques, des affiches de renom tout en laissant une part aux créations contemporaines et aux nouveaux talents. On notera d'ores et déjà les trois soirées Molière, un spectacle d'opéra (le Barbier de Séville) et une représentation d'opérette (la Belle Hélène), un clin d'œil avec l'humour décapant de Laurent Ruquier (France Inter).

La volonté de renforcer les liens avec les associations locales se confirme : l'harmonie municipale, le Tourdion, la troupe de danse du collège (premier prix national 1997) et l'école de musique sont invitées sur la scène du Briscope.

D'autres collaborations sont envisagées notamment avec l'Entente commerciale et avec l'école de musique : "Chaque inscription à l'école de musique donnera droit à trois places gratuites. Pour un élève de la classe de piano ou de saxo, c'est une réelle chance de pouvoir découvrir de grands spectacles comme ceux de l'Orchestre National de Lyon ou du Capitole de Toulouse à quelques centaines de mètres de chez lui."

UN FESTIVAL DE GUITARE

Parallèlement, l'OCB travaille ardemment au montage de la première édition du festival de guitare de la Ville de Brignais. Une entreprise novatrice et ambitieuse qui devrait créer des liens durables avec des institutions de renom comme le

Conservatoire National de Musique de Lyon et ainsi renforcer le positionnement culturel de la Ville dans la Région Rhône Alpes.

La programmation scolaire et les soirées "découverte" destinées aux plus jeunes et à leurs parents proposeront neuf spectacles tout au long de l'année. ■



Abonnez-vous ou réservez vos places pour la saison 97/98 dès les premiers jours de Septembre. En Janvier, le Briscope conjuguera qualité culturelle et confort de la salle.

**DEMARRAGE
DES TRAVAUX**



**LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

LE CLOS DES ÉCUREUILS

*Petite résidence de 22 logements
Face au Parc de la Mairie
Du 2 Pièces au 5 Pièces, terrasses plein Sud sur le parc
Chauffage gaz*



Bureau de vente sur place : Angle Rue Janicu / Rue de la Pinette
Ouvert tous les jours de 14 H 00 à 19 H 00, sauf le dimanche

☎ 04 72 31 76 19

Pierre ROCHEBLOINE

ÉDITION PUBLICITAIRE

Dépliants
Catalogues
Plaquettes de prestige
Affiches
Annonces
Magazines
Journaux d'entreprises
Packaging
Transparents pour présentation
Panneaux de stand
Cartes...

STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

Publicité et industrie
Nature morte
Portrait haut de gamme (sur rendez-vous)
Reportage
Retouche et photomontage numérique
Tirages photo en série
Format de prises de vue du 24x36 mm au 20x25 cm
Éclairage électronique
Laboratoire intégré

PRÉ-PRESSE

Infographie
Composition
Scanner (50x65 cm)
PAO
Photogravure
Flashage
Epreuves Cromalin
Epreuves numériques laser

INTERNET

Création de pages Web
Création de sites
Numérisation d'images

LASERCOLOR

PHOTOCOPIE COULEUR

De l'unité aux grandes séries
Tarif dégressif pour quantité
Impression numérique
d'après fichiers informatiques

IMPRESSION

Tous documents

